



### • PUBLIC VISÉ

- Personnel des établissements tertiaires, E.R.T., E.R.P., type O, U, J, M, W.

### • PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION (HANDICAP)

- Aptitude physique pour réaliser la formation.

### • TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANTS L'ACTION DE FORMATION

- Code du travail (Art R4227-39 et R4227-28),
- Règlement E.R.P.,
- Règles A.P.S.A.D.,
- Code de la construction et de l'habitation.



#### DURÉE DE L'ACTION

- 1h30,
- 1 session sur 1/2 journée.



#### PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par le client



#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 10 apprenants maximum

### • OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable :
  - > D'utiliser un extincteur et donner l'alarme.

### • MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour projection**, tableau papier ou effaçable.
- Formateurs incendie, titulaire d'un certificat de compétences délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.

### • MOYENS D'ENCADREMENT

- Équipe pluridisciplinaire de formateurs,
- Responsable pédagogique,
- Service administratif,
- Service qualité,
- Service relations clients.

### • MOYENS TECHNIQUES

- Mettre à disposition du formateur un local de réaliser la partie pratique.

## EUROFEU SERVICES S.A.S.

12 rue Albert Rémy 28250 Senonches - FRANCE  
www.eurofeu.fr

**0 820 90 18 18** Service 0,09 € / min  
+ prix appel



### • MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation impliquant la mise en œuvre des moyens d'extinction.

### • PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques** (savoirs) :
  - > Les moyens d'alarme ,
  - > Le contenu du message d'alerte,
  - > Les principes généraux de prévention incendie ,
  - > Organisation de la sécurité.
- **Enseignements pratiques** (savoir-faire) :
  - > Mise en œuvre d'un extincteur en toute sécurité,
  - > Manipulation sur simulateur par scénarios
  - > Visite partielle du site afin de présenter les moyens de secours,
- Evaluations des apprenants et Bilan de la formation.

### • TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

Sur devis, nous consulter.

